

GUIDE DE FINANCEMENT REGIONAL ÎLE-DE-FRANCE 2024 LIVRET 2 REGLES DE PROGRAMMATION



Sommaire

Livret 2 – Règles de programmation.....	3
1. En communes déficitaires et carencées	3
2. En communes déficitaires.....	3
3. En communes carencées	3
4. En communes sous contrat de mixité social.....	4
5. En communes fortement dotées en logement social.....	4
6. En QPV et QVA.....	4
7. Synthèse des principes de programmation	6
8. Annexes du Livret 2 – règles de programmation.....	8
1 Liste des communes déficitaires avec PLH le cas échéant, carencées, avec CMS et avec un taux SRU \geq 40 %, par département – Petite couronne - Au 29/03/2024.....	8
2 Liste des communes déficitaires avec PLH le cas échéant, carencées, avec CMS et avec un taux SRU \geq 40 %, par département – Grande couronne – Au 29/03/2024.....	9
3 Liste des QPV par département - Au 29/03/2024.....	10
4 Liste des QVA par département - Au 29/03/2024.....	15

LIVRET 2 – REGLES DE PROGRAMMATION

Dans le respect des orientations quantitatives et qualitatives régionales, il convient de différencier les règles de programmation suivant notamment le taux SRU de la commune, la présence d'un PLH ou d'un contrat de mixité social, la situation de carence ou encore la présence d'un QPV ou d'un territoire de veille.

1. En communes déficitaires et carencées

Le respect de la loi SRU demeure une priorité. Le bailleur doit veiller à proposer une répartition équilibrée qualitativement des produits PLAI/PLUS/PLS.

Dans ces communes, l'attention des bailleurs est attirée sur ces points :

- la nécessité de limiter la production de logements de type PLS dans ces communes ;
- la production de LLI ne devra pas se faire au détriment du logement locatif social. La part de logement locatif social sera donc calibrée selon l'ampleur du déficit de la commune ;
- le développement de logements spécifiques financés essentiellement en PLS (résidence universitaire, résidence autonomie, logement-foyer pour personnes handicapées, etc) se fait au regard des besoins du territoire et en complémentarité du développement d'une offre en logement familial de type PLUS/PLAI ;
- dans le cas où les bailleurs souhaiteraient intégrer dans leurs opérations des logements en usufruit locatif social ou dans le cadre d'un bail de courte durée, une part plus importante de logements de type PLAI-PLUS devra donc être proposée pour compenser la non pérennité de ces logements. Il conviendra de se référer au cadrage régional¹.

2. En communes déficitaires

Les opérations doivent présenter, conformément au III de l'article L. 302-8 du Code de la Construction et de l'Habitation, **au minimum 30% de PLAI** et :

- 20 % de PLS maximum si lors de la notification de l'objectif triennal SRU, la commune déficitaire a moins de 10% de logements sociaux ET qu'elle n'est pas couverte par un PLH ;
- 30 % de PLS maximum si lors de la notification de l'objectif triennal SRU, la commune déficitaire a plus de 10% de logements sociaux OU qu'elle est couverte par un PLH.

3. En communes carencées

En communes ayant fait l'objet d'un arrêté de carence, toute opération de construction (logements privés, en accession et sociaux) de plus de 12 logements ou de plus de 800 mètres carrés de surface de plancher, en MOD ou en VEFA, doit comporter :

- au moins 30 % de logements locatifs sociaux de type PLAI-PLUS (article L. 302-9-1-2 du Code de la Construction et de l'Habitation).

Ces dispositions, vérifiées à l'instruction du permis de construire et à son passage en contrôle de légalité, doivent donc être connues dès l'instruction du dossier de demande d'agrément.

Sur ces communes, le droit de préemption urbain a été transféré au Préfet afin de réaliser des opérations de logements sociaux. Aussi, les bailleurs sociaux pourront être sollicités pour l'analyse des demandes d'intention d'aliéner (DIA) et la possibilité qu'elles offrent de développer un programme de logements à vocation sociale.

¹ https://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/presentation_du_cadrage_regional_uls.pdf

En outre, le conseil d'administration du FNAP prévoit une mesure d'accompagnement destinée à financer les surcoûts des opérations issues de préemptions en communes carencées. Pour ce type de projets, les bailleurs sociaux sont invités à se rapprocher du service instructeur.

4. En communes sous contrat de mixité social

Dans le cas des communes ayant signé un CMS, ce dernier sera pris en compte dans l'étude de la programmation qui est in fine validée par les services instructeurs de l'État.

5. En communes fortement dotées en logement social

Conformément aux orientations nationales, rappelées par le Premier ministre dans le cadre du comité interministériel à la ville le 29 janvier 2021, dans les communes fortement dotées avec plus de 40 % de logements sociaux, le développement de l'offre locative sociale hors PLS fera l'objet d'un examen approfondi.

L'offre nouvelle contribuera essentiellement au renouvellement du parc et à sa diversification. À ce titre, et sous réserve de la validation de la programmation de l'opération par les services de l'État, les opérations de reconstitution de l'offre démolie pourront être envisagées tout comme le traitement des îlots dégradés ou de l'habitat indigne, les résidences pour les publics spécifiques (jeunes, étudiants en commune située dans la géographie préférentielle, personnes âgées et pension de famille à proximité des quartiers de gare du Grand Paris Express), les logements en usufruit locatif social (ULS) à proximité d'un équipement de transport structurant récent.

Les opérateurs sont invités à privilégier le développement d'une offre de logements diversifiée (par exemple BRS...) dans ces communes fortement dotées en logements sociaux afin de favoriser la mixité sociale et le rééquilibrage territorial.

6. En QPV et QVA

Dans tous les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et en quartier de veille active (QVA), la priorité doit être donnée à un renouvellement de mixité sociale qui s'appuie sur un développement de produits libres ou intermédiaires.

Par défaut, l'offre sociale en quartier prioritaire de la ville (QPV), dans la bande de 300 mètres autour du QPV pour certains départements et en quartier de veille active (QVA), quel que soit le statut de la commune, **se développe exclusivement en PLS, sauf dans le cadre des exceptions suivantes où l'autorisation des agréments en PLAI et PLUS est soumise à accord des services instructeurs de l'État**

- les opérations de pensions de famille à proximité des quartiers de gare notamment du Grand Paris Express ;
- les résidences sociales dans le cadre des transformations des FTM ;
- les résidences étudiantes intégrant un financement en PLUS ;
- les opérations de traitement de l'habitat privé dégradé, faisant l'objet d'une production de logements sociaux neufs apportant de la diversification au territoire et insérées dans un programme mixte. Ces opérations feront l'objet d'un échange avec la DHUP pour en évaluer l'opportunité ;
- en quartier NPNRU ou en quartier ayant bénéficié du PNRU y compris les secteurs du quartier hors du périmètre d'intervention de l'ANRU, toutes opérations ouvrant droit aux PLAI et PLUS, seront soumises par le service instructeur de l'État à un accord préalable de la DHUP et du Comité National d'Engagement de l'ANRU ;

- hors quartier NPNRU ou hors quartier ayant bénéficié du PNRU, le cadrage régional présenté au CRHH du 18 octobre 2019 et décrit ci-dessous invite au respect du principe général de limitation de la production des logements sociaux en QPV et QVA, en faveur du rééquilibrage de l'offre de logement imposé par la loi SRU et dûment retranscrit dans le SRHH. Dans un contexte régional tendu, ces dérogations mobilisant le droit commun en QPV et QVA doivent répondre à des besoins et à des contextes particuliers, et participer au renouveau des quartiers.

Les demandes, s'inscrivant dans le cadre de ces exceptions, seront examinées avec une grande attention et mises en perspective avec la réalisation des années antérieures, ainsi qu'avec le cadre plus large dans lequel elles s'inscrivent (ex : secteurs d'aménagement de type ZAC, programmation globale et phasage, etc.).

Cadrage régional des agréments en QPV et QVA hors ANRU :

QPV hors convention NPNRU ou hors secteur NPNRU		
Secteurs connaissant une dynamique de restructuration urbaine ou d'aménagement	Conditions	Compétences
Intervention sur l'habitat privé dégradé	- améliorer l'offre privée dégradée - lutter contre l'habitat indigne - développer une offre de logements d'insertion	Dérogation accordée par le préfet de département
Proximité d'un transport en commun structurant (projet en cours y compris)	Le pourcentage de PLUS/PLAI ne doit pas augmenter la part de logements sociaux du QPV	
Opérations d'aménagement (type ZAC, concessions, lotissement, projets innovants)		
Opérations spécifiques	Conditions	Compétences
Foyers de travailleurs migrants (FTM)	- Avis favorable de la CILPI - Reconstitution de nouvelles structures si la nouvelle capacité permet une gestion maîtrisée	Soumis à l'agrément sans demande de dérogation préalable si les conditions sont respectées
Logements étudiants	- Dans le respect des schémas et règles en vigueur	
Foyers pour personnes âgées ou handicapées et les FJT	- Besoins à justifier au regard de la population existante	
Autres résidences sociales (RS)	- Création ex-nihilo interdite à l'exception des pensions de famille, des projets en PLAI adaptés ainsi que des opérations contribuant à diversifier les profils de ménages du quartier	Dérogation accordée par le préfet de département

7. Synthèse des principes de programmation

Contexte territorial de la commune	Quartier		Répartition des produits	Contrepartie sociale attendue pour la production de LLI
Communes déficitaires avec un taux SRU $\leq 10\%$ et non couverte par un PLH	Hors QPV		- 30% de PLAI minimum et - 20% de PLS maximum	Minimum 25 % ⁽¹⁾ de LLS parmi les logements de l'ensemble immobilier ⁽²⁾
Communes déficitaires avec un taux SRU : $10\% < \text{Taux} \leq 25\%$ Ou communes déficitaires couvertes par un PLH	Hors QPV		- 30% de PLAI minimum et - 30% de PLS maximum	
Communes carencées	Hors QPV		Toute opération de construction (LLS, LLI, libre ...) de plus de 12 logements ou de plus de 800 mètres carrés de surface de plancher doit comporter au moins 30 % de LLS de type PLAI-PLUS	
Communes avec CMS	Hors QPV		Programmation en cohérence avec le CMS	
Commune avec Taux SRU $\geq 40\%$	Hors QPV		- PLS - PLAI/PLUS si contribue au renouvellement du parc et diversification	Pas de taux minimum de LLS fixé au niveau réglementaire
Quel que soit le taux SRU de la commune	QPV ⁽³⁾ et QVA	NPNRU ou ayant bénéficié du PNRU	PLS Pour opérations ouvrant aux PLAI/PLUS, accord préalable de la DHUP et du CNE ANRU	
		Hors NPNRU et n'ayant pas bénéficié du PNRU	PLS Pour opérations ouvrant aux PLAI/PLUS, dans le respect du cadrage régional	

⁽¹⁾ Au numérateur, les logements sociaux constituant les 25% peuvent être :

- les logements sociaux neufs à usage locatif mentionnés aux 3° et 5° de l'article L. 351-2 du CCH (logements locatifs conventionnés à l'APL ayant bénéficié d'une décision favorable d'agrément et financés par un prêt prévu à l'article R. 331-1 du CCH ou une subvention de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine) y compris les logements sociaux en usufruit locatif social ;
- les logements destinés à être occupés par des titulaires de contrats de location-accession agréés (PSLA) ;
- les logements destinés aux structures d'hébergement temporaire ou d'urgence faisant l'objet d'une convention entre le propriétaire ou le gestionnaire des locaux et le représentant de l'État ;
- les établissements mentionnés aux 2°, 6° et 7° du I de l'article L. 312-1 du Code de l'action sociale et des familles, agissant sans but lucratif et dont la gestion est désintéressée, destinés à l'hébergement des personnes handicapées ou des personnes âgées et faisant l'objet d'une convention entre le

propriétaire ou le gestionnaire des locaux et le représentant de l'État dans le département (cette disposition vise certains EPHAD non conventionnés à l'APL, etc.)

(2) Au dénominateur, les logements de l'ensemble immobilier pris en compte sont l'ensemble des logements quel que soit leur nature : logements sociaux, intermédiaires, libres, etc.
L'ensemble immobilier est quant à lui défini comme suit :

- Un bâtiment ou un groupe de bâtiments faisant l'objet d'un même permis de construire ;
- Un groupe de bâtiments faisant l'objet de plusieurs permis de construire attribués sur une période de 18 mois et contenant chacun le même document d'aménagement garantissant une unité d'ensemble (plan de masse au sens de l'article R. 431-9 du Code de l'urbanisme)

Au dénominateur, les logements de l'ensemble immobilier pris en compte sont l'ensemble des logements quel que soit leur nature : logements sociaux, intermédiaires, libres, etc.

Il convient de rappeler que la clause se calcule au nombre de logements et non à la surface habitable. Cette modification est portée par la loi de finance pour 2021 : <https://www.ecologie.gouv.fr/logement-locatif-intermediaire-institutionnel>

(3) Certains départements pourront étendre le champ d'application de ces dispositions à la bande de 300 mètres autour du QPV

8. Annexes du Livret 2 – règles de programmation

1 [Liste des communes déficitaires avec PLH le cas échéant, carencées, avec CMS et avec un taux SRU ≥ 40 %, par département – Petite couronne - Au 29/03/2024](#)

	Communes déficitaires avec un taux SRU ≤ 10 % et non couverte par un PLH	Communes déficitaires avec un taux SRU 10% < Taux ≤ 25% ou couvertes par un PLH	Communes carencées	Communes avec un CMS	Commune avec Taux SRU ≥ 40%
75		Paris			
92		Antony Asnières-sur-Seine Bourg-la-Reine Châtillon Courbevoie Garches Marnes-la-Coquette	Bois-Colombes Boulogne-Billancourt La Garenne-Colombes Levallois-Perret Montrouge Neuilly-sur-Seine Saint-Cloud Vaucresson Ville-d'Avray		Bagneux Châtenay-Malabry Fontenay-aux-Roses Gennevilliers Malakoff Nanterre Villeneuve-la-Garenne
93	Gournay-sur-Marne	Gagny Livry-Gargan Montfermeil Neuilly-Plaisance	Coubron Les Pavillons-sous-Bois Le Raincy		Aubervilliers Bagnole Le Blanc-Mesnil Bobigny Bondy La Courneuve Dugny L'Île-Saint-Denis Neuilly-sur-Marne Noisy-le-Sec Pantin Pierrefitte-sur-Seine Le Pré-Saint-Gervais Saint-Denis Saint-Ouen-sur-Seine Sevran Stains Villetaneuse
94		Ablon-sur-Seine Bry-sur-Marne Charenton-le-Pont Chennevières-sur-Marne Joinville-le-Pont Maisons-Alfort Mandres-les-Roses Noiseau Le Plessis-Trévisé Rungis Saint-Maurice Sucy-en-Brie Thiais Villeneuve-le-Roi Vincennes	Marolles-en-Brie Nogent-sur-Marne Ormesson-sur-Marne Périgny Le Perreux-sur-Marne Saint-Mandé Saint-Maur-des-Fossés Santeny Villemesnil		Alfortville, Arcueil Bonneuil-sur-Marne Cachan Champigny-sur-Marne Chevilly-Larue Créteil Gentilly Ivry-sur-Seine Orly Valenton Villeneuve-Saint-Georges

2 [Liste des communes déficitaires avec PLH le cas échéant, carencées, avec CMS et avec un taux SRU ≥ 40 %, par département – Grande couronne – Au 29/03/2024](#)

	Communes déficitaires avec un taux SRU ≤ 10 % et non couvertes par un PLH	Communes déficitaires avec un taux SRU 10% < Taux ≤ 25% ou couvertes par un PLH		Communes carencées	Communes avec un CMS	Commune avec Taux SRU ≥ 40%
77	Bois-le-Roi Croissy-Beaubourg Ferrières-en-Brie Quincy-Voisins	Avon Boissise-le-Roi Brie-Comte-Robert Bussy-Saint-Georges Cesson Chelles Claye-Souilly Collégien Conches-sur-Gondoire Courtry Crégy-lès-Meaux Dammartin-en-Goële Dampmart Émerainville Fontainebleau Lagny-sur-Marne Livry-sur-Seine	Montévrain Nanteuil-lès-Meaux Chauconin-Neufmontiers Othis Ozoir-la-Ferrière Pontault-Combault Pringy La Rochette Rubelles Saint-Mard Serris Servon Thorigny-sur-Marne Trilport Vert-Saint-Denis Villenoy Villeparisis	Lésigny Vaux-le-Pénil	Boissise-le-Roi Vaux-le-Pénil	Dammarie-les-Lys Meaux Le Mée-sur-Seine Melun Noisiel Torcy
78	Bailly Jouars-Pontchartrain Mareil-Marly Le Perray-en-Yvelines Saint-Arnoult-en-Yvelines Saint-Germain-de-la-Grange Saint-Rémy-l'Honoré	Andrézy Bougival Buc La Celle-Saint-Cloud Chambourcy Les Clayes-sous-Bois Conflans-Sainte-Honorine Croissy-sur-Seine Ecquevilly Épône Follainville-Dennemont Gargenville Hardricourt Houilles Issou Juziers Les Loges-en-Josas	Maurecourt Maurepas Le Mesnil-le-Roi Mézières-sur-Seine Mézy-sur-Seine Orgeval Le Pecq Porcheville Rosny-sur-Seine Saint-Germain-en-Laye Triel-sur-Seine Vaux-sur-Seine Vélizy-Villacoublay Le Vésinet Villennes-sur-Seine Villepreux Villiers-Saint-Frédéric Voisins-le-Bretonneux	Bois-d'Arcy, Carrières-sur-Seine Chatou Le Chesnay-Rocquencourt Chevreuse Les Essarts-le-Roi L'Étang-la-Ville Maisons-Laffitte Marly-le-Roi Le Mesnil-Saint-Denis Montesson Neauphle-le-Château Noisy-le-Roi Rambouillet Saint-Rémy-lès-Chevreuse Versailles Viroflay		Achères Chanteloup-les-Vignes Coignières Guyancourt Jouy-en-Josas Mantes-la-Jolie Les Mureaux Trappes La Verrière

91	Itteville	Ballainvilliers Ballancourt-sur-Essonne Bondoufle Boussy-Saint-Antoine Breuillet Bruyères-le-Châtel Champlan Chilly-Mazarin Le Coudray-Montceaux Épinay-sur-Orge La Ferté-Alais Fontenay-le-Vicomte Gometz-le-Châtel Leuville-sur-Orge Linas Longpont-sur-Orge Marcoussis Marolles-en-Hurepoix Mennecy Montlhéry	Morangis La Norville Ollainville Ormay Orsay Paray-Vieille-Poste Le Plessis-Pâté Quincy-sous-Sénart Saint-Germain-lès-Arpajon Saint-Germain-lès-Corbeil Saint-Pierre-du-Perray Saulx-les-Chartreux Savigny-sur-Orge Tigery Vauhallan Villabé La Ville-du-Bois Villemoisson-sur-Orge Villiers-sur-Orge Wissous	Angerville Bièvres Brunoy Crosne Étiolles Igny Montgeron Morigny-Champigny Nozay Saclay Saintry-sur-Seine Soisy-sur-Seine Varenes-Jarcy Verrières-le-Buisson Villebon-sur-Yvette Villejust Yerres		Épinay-sous-Sénart Évry-Courcouronnes Fleury-Mérogis Grigny Les Ulis
95	La Frette-sur-Seine	Andilly Arnouville Beauchamp Butry-sur-Oise Champagne-sur-Oise Cormeilles-en-Parisis Courdimanche Deuil-la-Barre Domont Eaubonne Écouen Fosses Frépillon Groslay	Herblay-sur-Seine L'Isle-Adam Louvres Margency Marly-la-Ville Mériel Méry-sur-Oise Osny Parmain Puisieux-en-France Saint-Prix Survilliers Taverny Le Thillay	Auvers-sur-Oise Enghien-les-Bains Ézanville Franconville Montlignon Montmorency Nesles-la-Vallée Le Plessis-Bouchard Saint-Brice-sous-Forêt Saint-Leu-la-Forêt	Margency Parmain	Bezons Cergy Garges-lès-Gonesse Gonesse Neuville-sur-Oise Pontoise Roissy-en-France Sarcelles Villiers-le-Bel

3 Liste des QPV par département - Au 29/03/2024

Département	Commune	Code_QP	Nom du quartier	NPNRU
75 - Paris	Paris 10e , Paris 11e , Paris 20e	QN07518M	Petit Belleville	Non
75 - Paris	Paris 10e , Paris 11e , Paris 20e	QN07519M	Grand Belleville	Non
75 - Paris	Paris 10e , Paris 11e , Paris 20e	QN07520M	Les Amandiers	Non
75 - Paris	Paris 13e	QN07501M	Bédier - Boutroux - Villa d'Este	Non
75 - Paris	Paris 13e	QN07503M	Kellermann - Paul Bourget	Non
75 - Paris	Paris 13e	QN07504M	Oudiné - Chevaleret	Non
75 - Paris	Paris 14e	QN07505I	Didot - Porte de Vanves	Non
75 - Paris	Paris 15e	QN07506M	Porte de Brancion - Périchaux	Non
75 - Paris	Paris 15e	QN07521N	Falguière	Non
75 - Paris	Paris 17e	QN07507I	Porte De Saint-Ouen - Porte Pouchet	Non
75 - Paris	Paris 18e	QN07508M	Blémont	Non
75 - Paris	Paris 18e	QN07509M	Porte Montmartre - Porte Des Poissonniers - Moskova	Oui
75 - Paris	Paris 18e	QN07510M	La Chapelle - Evangile	Non
75 - Paris	Paris 18e	QN07511M	Goutte D'Or	Oui
75 - Paris	Paris 18e , Paris 19e	QN07512I	Porte De La Chapelle - Charles Hermite	Oui
75 - Paris	Paris 18e , Paris 19e	QN07514M	Michelet - Alphonse Karr - Rue de Nantes	Non
75 - Paris	Paris 19e	QN07502M	Chaufourniers	Non
75 - Paris	Paris 19e	QN07513M	Stalingrad Riquet	Oui
75 - Paris	Paris 19e	QN07515M	Danube - Solidarité - Marseillaise	Non
75 - Paris	Paris 19e	QN07516I	Algérie	Non
75 - Paris	Paris 20e	QN07517I	Les Portes Du Vingtième	Oui
92 - Hauts-de-Seine	Antony	QN09203M	Noyer Doré	Non
92 - Hauts-de-Seine	Asnières-sur-Seine	QN09210M	Hauts d'Asnières	Oui
92 - Hauts-de-Seine	Bagneux	QN09207M	Abbé Grégoire - Mirabeau - Lincoln	Non
92 - Hauts-de-Seine	Bagneux	QN09216M	Cité Des Musiciens	Oui
92 - Hauts-de-Seine	Châtenay-Malabry	QN09204M	Cité Jardins	Oui
92 - Hauts-de-Seine	Colombes	QN09209I	Fossés Jean	Non
92 - Hauts-de-Seine	Colombes	QN09212I	Petit Colombes	Oui
92 - Hauts-de-Seine	Colombes	QN09217M	Audra - Musiciens	Non
92 - Hauts-de-Seine	Gennevilliers	QN09208M	Luth-Fossé	Non
92 - Hauts-de-Seine	Gennevilliers	QN09211M	Agnettes	Oui
92 - Hauts-de-Seine	Gennevilliers	QN09214M	Les Grésillons	Non
92 - Hauts-de-Seine	Nanterre	QN09201M	Université I	Non
92 - Hauts-de-Seine	Nanterre	QN09202I	Université II	Non
92 - Hauts-de-Seine	Nanterre	QN09205I	Chemin De L'île	Oui
92 - Hauts-de-Seine	Nanterre	QN09206M	Le Parc	Oui
92 - Hauts-de-Seine	Nanterre	QN09213M	Petit Nanterre	Oui
92 - Hauts-de-Seine	Nanterre	QN09218N	Secteur Anatole France	Non
92 - Hauts-de-Seine	Sceaux, Bagneux, Bourg-la-Reine, Fontenay-aux-Roses	QN09219N	Les Blagis	Non
92 - Hauts-de-Seine	Villeneuve-la-Garenne	QN09215M	Cap Villeneuve	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Aulnay-sous-Bois, Sevran	QN09353M	Duclos-Sausset	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Aulnay-sous-Bois, Sevran	QN09354M	Balagny	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Aulnay-sous-Bois, Sevran	QN09355M	Les Beaudottes Savigny	Oui
93 - Seine-Saint-Denis	Bagnolet	QN09308M	La Capsulerie	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Bagnolet, Romainville, Montreuil	QN09309M	Le Plateau - Les Malassis - La Noue	Oui
93 - Seine-Saint-Denis	Bobigny, Drancy	QN09311M	Quartier Salengro - Gaston Roulaud - Centre Ville	Oui
93 - Seine-Saint-Denis	Bobigny, Drancy, Le Blanc-Mesnil	QN09305I	Quartiers La Muette - Village Parisien	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Bondy	QN09312I	Blanqui	Oui
93 - Seine-Saint-Denis	Coubron, Clichy-sous-Bois, Livry-Gargan, Montfermeil	QN09303M	Haut Clichy - Centre Ville - Bosquets - Lucien Noel	Oui
93 - Seine-Saint-Denis	Drancy	QN09304M	Quartier Avenir Parisien	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Drancy	QN09366N	Cité du Nord - Butte	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Drancy	QN09367N	Paul Vaillant-Couturier Allende-Neruda	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Dugny	QN09307M	Thorez - Larivière - Langevin - Moulin - Allende	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Épinay-sur-Seine	QN09329M	Centre Ville	Oui
93 - Seine-Saint-Denis	Épinay-sur-Seine	QN09330M	Orgemont	Oui
93 - Seine-Saint-Denis	Épinay-sur-Seine	QN09331M	La Source - Les Presles	Oui
93 - Seine-Saint-Denis	Gagny	QN09357M	Jean Moulin - Jean Bouin	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Gagny	QN09358I	Les Peupliers	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Gagny	QN09374N	Quartier des Dahlias	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Le Blanc-Mesnil	QN09368N	Quartier Pasteur	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Le Blanc-Mesnil, Bobigny, Bondy, Noisy-le-Sec	QN09314M	Abreuvoir - Bondy Nord - Bondy Centre - Pont-De-Bondy - La Sablière - Secteur Sud	Oui
93 - Seine-Saint-Denis	Le Blanc-Mesnil, Drancy	QN09306I	Quartiers Economie - Les Oiseaux	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Le Blanc-Mesnil, Dugny	QN09356I	Secteur Nord Pont-Yblon	Oui
93 - Seine-Saint-Denis	Le Bourget	QN09301I	Secteur Gare - Aviatc	Non

Département	Commune	Code_QP	Nom du quartier	NPNRU
93 - Seine-Saint-Denis	Le Bourget	QN09302M	Secteur Saint-Nicolas - Guynemer - Gai Logis	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Les Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan	QN09372N	Chanzy-Briand	Non
93 - Seine-Saint-Denis	L'Île-Saint-Denis	QN09332M	Thorez-Géraux	Non
93 - Seine-Saint-Denis	L'Île-Saint-Denis	QN09333I	Méchin - Bocage	Non
93 - Seine-Saint-Denis	L'Île-Saint-Denis	QN09334I	Paul-Cachin	Oui
93 - Seine-Saint-Denis	Livry-Gargan	QN09369N	L'Eglise	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Montreuil	QN09316M	Branly - Boissière	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Montreuil	QN09318M	Bel Air - Grands Pêcheurs - Ruffins - Le Morillon	Oui
93 - Seine-Saint-Denis	Montreuil	QN09319I	Jean Moulin - Espoir	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Montreuil, Noisy-le-Sec, Romainville	QN09315M	Trois Communes - Fabien	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Neuilly-Plaisance	QN09370N	Les Renouillères	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Neuilly-sur-Marne	QN09359M	Val Coteau	Oui
93 - Seine-Saint-Denis	Noisy-le-Grand	QN09360I	Mont d'Est - Palacio	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Noisy-le-Grand	QN09361I	Pavé-Neuf	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Noisy-le-Grand	QN09362I	Champy - Hauts Bâtons	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Noisy-le-Sec	QN09320M	Béthisy	Oui
93 - Seine-Saint-Denis	Noisy-le-Sec	QN09321I	Le Londeau	Oui
93 - Seine-Saint-Denis	Noisy-le-Sec	QN09322I	La Boissière	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Pantin	QN09323M	Sept Arpents - Stalingrad	Oui
93 - Seine-Saint-Denis	Pantin	QN09324I	Quatre Chemins	Oui
93 - Seine-Saint-Denis	Pantin, La Courneuve, Bobigny, Aubervilliers	QN09310M	Les Courtillières - Pont-De-Pierre	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Paris, Saint-Denis	QN09340I	Plaine Trezel - Chaudron	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Paris, Saint-Denis, Pantin, La Courneuve, Bobigny, Aubervilliers, Drancy	QN09328M	Franc Moisin - Cosmonautes - Cristino Garcia - Landy	Oui
93 - Seine-Saint-Denis	Pavillon-sous-Bois	QN09371N	La Fourche/Canal de l'Ourcq	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Pierrefitte-sur-Seine	QN09336I	Joncherolles - Fauvettes	Oui
93 - Seine-Saint-Denis	Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis	QN09342M	Langevin - Lavoisier - Tartres - Allende	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Pierrefitte-sur-Seine, Sarcelles, Stains	QN09335M	Centre Ville - Chatenay - Maroc - Poètes	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Pré-Saint-Gervais	QN09373N	Jaurès-Séverine	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Romainville	QN09325M	Marcel Cachin	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Romainville	QN09326I	Quartier de L'Horloge	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Romainville	QN09327I	Gagarine	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Rosny-sous-Bois	QN09317M	Boissière - Saussaie-Beauclair	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Rosny-sous-Bois	QN09363I	Pré-Gentil	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Rosny-sous-Bois	QN09364M	Marnaudes - Bois-Perrier	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Saint-Denis	QN09337M	Plaine - Landy - Bailly	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Saint-Denis	QN09338M	Grand Centre - Sémard	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Saint-Denis	QN09341M	Saint-Rémy - Joliot Curie - Bel Air	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Saint-Denis	QN09365N	Calon	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Saint-Denis, Stains	QN09339M	Floral Saussaie Allende	Oui
93 - Seine-Saint-Denis	Saint-Ouen-sur-Seine	QN09343I	Cordon	Oui
93 - Seine-Saint-Denis	Saint-Ouen-sur-Seine	QN09344M	Michelet - Les Puces - Debain	Oui
93 - Seine-Saint-Denis	Saint-Ouen-sur-Seine	QN09345I	Vieux Saint-Ouen	Oui
93 - Seine-Saint-Denis	Saint-Ouen-sur-Seine	QN09346M	Pasteur - Arago - Zola	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Sevran	QN09350I	Montceaux - Pont Blanc	Oui
93 - Seine-Saint-Denis	Sevran, Aulnay-sous-Bois	QN09349M	Rougemont	Oui
93 - Seine-Saint-Denis	Stains	QN09347M	Centre Elargi	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Tremblay-en-France	QN09352I	Tremblay Grand Ensemble	Oui
93 - Seine-Saint-Denis	Villemomble	QN09375N	Benoni	Non
93 - Seine-Saint-Denis	Villemomble, Bondy, Rosny-sous-Bois	QN09313I	Marnaudes - Fosse Aux Bergers - La Sablière	Oui
93 - Seine-Saint-Denis	Villepinte	QN09351M	Parc De La Noue - Picasso - Pasteur - Europe - Merisiers	Oui
93 - Seine-Saint-Denis	Villetaneuse	QN09348M	Quartier Politique De La Ville	Oui
94 - Val-de-Marne	Alfortville	QN09404M	Chantereine	Oui
94 - Val-de-Marne	Alfortville	QN09439N	Grand Ensemble	Non
94 - Val-de-Marne	Arcueil	QN09402M	Irlandais - Paul Vaillant Couturier - Cherchefeuille - Clément Ader	Non
94 - Val-de-Marne	Arcueil, Gentilly	QN09414M	Chaperon Vert	Non
94 - Val-de-Marne	Boissy-Saint-Léger, Limeil-Brévannes	QN09403M	La Haie Griselle - La Hêtraie	Oui
94 - Val-de-Marne	Bonneuil-sur-Marne	QN09420M	Fabien - Saint Exupéry	Oui
94 - Val-de-Marne	Cachan	QN09443N	La Plaine	Non
94 - Val-de-Marne	Champigny-sur-Marne	QN09421M	Les Quatre Cités	Non

Département	Commune	Code_QP	Nom du quartier	NPNRU
94 - Val-de-Marne	Champigny-sur-Marne	QN09422M	L'Egalité	Non
94 - Val-de-Marne	Champigny-sur-Marne	QN09423I	Les Mordacs	Non
94 - Val-de-Marne	Champigny-sur-Marne	QN09425I	Le Plateau	Non
94 - Val-de-Marne	Chennevières-sur-Marne, Champigny-sur-Marne	QN09424I	Le Bois L'Abbé	Oui
94 - Val-de-Marne	Chevilly-Larue, L'Haÿ-les-Roses	QN09442N	Les Sorbiers - Lallier	Oui
94 - Val-de-Marne	Choisy-le-Roi	QN09429I	Quartier Sud	Non
94 - Val-de-Marne	Choisy-le-Roi	QN09440N	Centre-Ville (Barbusse)	Non
94 - Val-de-Marne	Créteil	QN09405M	Mont Mesly - La Habette - Coteaux Du Sud	Oui
94 - Val-de-Marne	Créteil	QN09406I	Les Bleuets	Non
94 - Val-de-Marne	Fontenay-sous-Bois	QN09426I	La Redoute (Le Fort-Michelet)	Oui
94 - Val-de-Marne	Fontenay-sous-Bois	QN09427M	Les Larris - Jean Zay	Oui
94 - Val-de-Marne	Gentilly, Le Kremlin-Bicêtre	QN09413M	Péri - Schuman Bergonié Martinets	Oui
94 - Val-de-Marne	Ivry-sur-Seine	QN09401M	Pierre Et Marie Curie	Non
94 - Val-de-Marne	Ivry-sur-Seine	QN09407I	Gagarine	Oui
94 - Val-de-Marne	Ivry-sur-Seine	QN09408M	Ivry Port	Non
94 - Val-de-Marne	Ivry-sur-Seine	QN09409M	Monmousseau	Non
94 - Val-de-Marne	L'Haÿ-les-Roses	QN09415I	Jardins Parisiens	Non
94 - Val-de-Marne	L'Haÿ-les-Roses	QN09416I	Jardins Parisiens - Stade	Non
94 - Val-de-Marne	L'Haÿ-les-Roses	QN09446N	La Vallée aux Renards	Non
94 - Val-de-Marne	Limeil-Brévannes, Valenton, Villeneuve-Saint-Georges	QN09431M	Polognes-Centre Ville - Le Plateau - Saint-Martin	Oui
94 - Val-de-Marne	Orly	QN09428M	Quartier Est	Oui
94 - Val-de-Marne	Saint-Maur-des-Fossés	QN09430I	Rives De La Marne	Non
94 - Val-de-Marne	Sucy-en-Brie	QN09438N	Fosse Rouge - Cité Verte	Non
94 - Val-de-Marne	Thiais	QN09441N	Pavé de Grignon	Non
94 - Val-de-Marne	Valenton	QN09432I	Lutèce - Bergerie	Non
94 - Val-de-Marne	Villejuif	QN09417M	Alexandre Dumas	Non
94 - Val-de-Marne	Villejuif	QN09419M	Lozait Nord - Grimau - Armand Gouret	Non
94 - Val-de-Marne	Villejuif, Le Kremlin-Bicêtre	QN09444N	Vercors - Chastenot	Non
94 - Val-de-Marne	Villejuif, L'Haÿ-les-Roses	QN09418M	Lebon - Hochart - Mermoz (Lozait Sud)	Oui
94 - Val-de-Marne	Villeneuve-le-Roi	QN09447N	Haut-Pays - La Grusie	Non
94 - Val-de-Marne	Villeneuve-Saint-Georges	QN09433M	Centre Ville	Non
94 - Val-de-Marne	Villeneuve-Saint-Georges	QN09434I	Le Quartier Nord	Oui
94 - Val-de-Marne	Villeneuve-Saint-Georges	QN09435I	HBM - Les Tours	Non
94 - Val-de-Marne	Villeneuve-Saint-Georges	QN09436M	Triage	Non
94 - Val-de-Marne	Villiers-sur-Marne	QN09437M	Portes De Paris - Les Hautes-Noues	Non
94 - Val-de-Marne	Vitry-sur-Seine	QN09410M	Colonel Fabien	Non
94 - Val-de-Marne	Vitry-sur-Seine	QN09411M	Centre Ville : Defresne - Vilmorin - Robespierre	Oui
94 - Val-de-Marne	Vitry-sur-Seine	QN09412M	Commune De Paris - 8 Mai 1945	Oui
94 - Val-de-Marne	Vitry-sur-Seine	QN09445N	Les Combattants	Non
77 - Seine-et-Marne	Avon	QN07715I	Les Fougères	Non
77 - Seine-et-Marne	Champagne-sur-Seine	QN07725N	Coeur de Champagne	Non
77 - Seine-et-Marne	Champs-sur-Marne, Noisiel	QN07705M	Les Deux Parc Luard	Oui
77 - Seine-et-Marne	Chelles	QN07702I	La Grande Pairie	Non
77 - Seine-et-Marne	Chelles	QN07703M	Schweitzer - Laennec	Non
77 - Seine-et-Marne	Coulommiers	QN07719I	Les Templiers	Non
77 - Seine-et-Marne	Dammarié-les-Lys	QN07708M	La Plaine De Lys - Bernard De Poret	Non
77 - Seine-et-Marne	La Ferté-sous-Jouarre	QN07716I	Résidence Montmirail	Non
77 - Seine-et-Marne	Lagny-sur-Marne	QN07704M	Orly Parc	Non
77 - Seine-et-Marne	Le Mée-sur-Seine	QN07709M	Les Courtilleraie - Le Circé	Non
77 - Seine-et-Marne	Le Mée-sur-Seine, Melun	QN07710M	Plateau De Corbeil - Plein-Ciel	Oui
77 - Seine-et-Marne	Meaux	QN07713M	Beauval Dunant	Oui
77 - Seine-et-Marne	Melun	QN07711M	Les Mezereaux	Non
77 - Seine-et-Marne	Melun	QN07712M	L'Almont	Non
77 - Seine-et-Marne	Moissy-Cramayel	QN07722M	Lugny Maronniers - Résidence Du Parc	Oui
77 - Seine-et-Marne	Montereau-Fault-Yonne	QN07714M	Surville	Oui
77 - Seine-et-Marne	Nemours	QN07720M	Mont Saint Martin	Non
77 - Seine-et-Marne	Ozoir-la-Ferrière	QN07718M	Anne Franck	Non
77 - Seine-et-Marne	Provins	QN07717M	Champbenoist	Non
77 - Seine-et-Marne	Roissy-en-Brie	QN07701I	La Renardière	Non
77 - Seine-et-Marne	Savigny-le-Temple	QN07723M	Centre Ville - Quartier De L'Europe	Oui
77 - Seine-et-Marne	Torcy	QN07706I	L'Arche Guedon	Oui
77 - Seine-et-Marne	Torcy	QN07707M	Le Mail	Non
77 - Seine-et-Marne	Villeparisis	QN07721M	Quartier République Vilvaudé	Non
77 - Seine-et-Marne	Villeparisis	QN07724N	Normandie - Niemen - Poitou	Non
78 - Yvelines	Carrières-sous-Poissy	QN07808M	Oiseaux	Non
78 - Yvelines	Carrières-sous-Poissy	QN07809M	Fleurs	Non
78 - Yvelines	Carrières-sur-Seine	QN07813M	Plateau	Non

Département	Commune	Code_QP	Nom du quartier	NPNRU
78 - Yvelines	Chanteloup-les-Vignes	QN07810M	Noe-Feucherets	Oui
78 - Yvelines	Coignières	QN07821N	L'Avre	Non
78 - Yvelines	Guyancourt	QN07804M	Pont Du Routoir 2	Non
78 - Yvelines	La Verrière	QN07807M	Bois De L'Etang	Oui
78 - Yvelines	Les Clayes-sous-Bois	QN07822N		Non
78 - Yvelines	Les Mureaux	QN07819M	Cité Renault - Centre Ville	Oui
78 - Yvelines	Les Mureaux	QN07820M	Les Acacias	Non
78 - Yvelines	Limay	QN07812M	Centre-Sud	Oui
78 - Yvelines	Mantes-la-Jolie	QN07801M	Val Fourré	Oui
78 - Yvelines	Mantes-la-Ville	QN07802M	Merisiers Plaisances	Non
78 - Yvelines	Mantes-la-Ville	QN07803M	Domaine De La Vallée	Non
78 - Yvelines	Maurepas	QN07816M	Beauregard	Non
78 - Yvelines	Plaisir	QN07815M	Friches	Oui
78 - Yvelines	Poissy	QN07817M	Saint Exupéry	Non
78 - Yvelines	Poissy	QN07818M	Cinq Quartiers	Non
78 - Yvelines	Sartrouville	QN07814M	Valibout	Oui
78 - Yvelines	Trappes	QN07805M	Merisiers-Plaine De Neauphle	Oui
78 - Yvelines	Trappes	QN07806M	Jean Macé	Non
78 - Yvelines	Vernouillet	QN07811M	Cité Du Parc	Non
91 - Essonne	Arpajon	QN09134M	Quartier Sud	Oui
91 - Essonne	Athis-Mons	QN09127M	Le Noyer Renard	Non
91 - Essonne	Athis-Mons	QN09128M	Clos Nollet	Non
91 - Essonne	Athis-Mons	QN09139N	Edouard Vaillant	Non
91 - Essonne	Brétigny-sur-Orge	QN09107M	Les Ardrets - Branly	Non
91 - Essonne	Brétigny-sur-Orge	QN09141N	Collénot - Marinière - Mouchotte	Non
91 - Essonne	Brunoy	QN09111M	Les Hautes Mardelles	Oui
91 - Essonne	Chilly-Mazarin	QN09147N	Saint-Eloi	Non
91 - Essonne	Corbeil-Essonnes	QN09102M	Les Tarterêts	Oui
91 - Essonne	Corbeil-Essonnes	QN09103M	Montconseil	Non
91 - Essonne	Corbeil-Essonnes	QN09104M	La Nacelle - Papeterie	Non
91 - Essonne	Corbeil-Essonnes	QN09105I	Rive Droite	Non
91 - Essonne	Draveil	QN09143N	Les Mazières	Non
91 - Essonne	Draveil, Vigneux-sur-Seine	QN09130M	Les Bergeries	Non
91 - Essonne	Égly	QN09135M	La longue mare	Non
91 - Essonne	Épinay-sous-Sénart	QN09112M	Plaine - Cinéastes	Oui
91 - Essonne	Étampes	QN09136M	Plateau De Guinette	Oui
91 - Essonne	Étampes	QN09137M	La Croix De Vernailles	Non
91 - Essonne	Évry-Courcouronnes	QN09116M	Le Canal	Oui
91 - Essonne	Évry-Courcouronnes	QN09117M	Pyramides - Bois Sauvage	Oui
91 - Essonne	Évry-Courcouronnes	QN09118M	Les Aunettes	Non
91 - Essonne	Évry-Courcouronnes	QN09119M	Champrier Du Coq - Champs Elysées - Petit Bourg	Non
91 - Essonne	Évry-Courcouronnes	QN09120M	Le Parc Aux Lièvres	Oui
91 - Essonne	Évry-Courcouronnes	QN09121M	Les Passages	Non
91 - Essonne	Évry-Courcouronnes	QN09122M	Les Epinettes	Non
91 - Essonne	Fleury-Mérogis	QN09108M	Les Aunettes - Les Résidences - Joncs Marins	Non
91 - Essonne	Grigny	QN09125M	La Grande Borne	Oui
91 - Essonne	Grigny	QN09126M	Grigny 2	Oui
91 - Essonne	Les Ulis	QN09106M	Quartier Ouest	Non
91 - Essonne	Les Ulis	QN09140N	Quartier Est	Non
91 - Essonne	Longjumeau	QN09114M	Bel Air - Rocade	Oui
91 - Essonne	Massy	QN09115M	Poterne - Zola	Non
91 - Essonne	Massy	QN09138M	Opéra	Non
91 - Essonne	Montgeron	QN09131I	La Forêt	Non
91 - Essonne	Montgeron, Vigneux-sur-Seine	QN09133M	La Prairie De L'Oly	Oui
91 - Essonne	Morsang-sur-Orge	QN09142N	Léo Lagrange	Non
91 - Essonne	Quincy-sous-Sénart	QN09113I	Le Vieillet	Non
91 - Essonne	Ris-Orangis	QN09123M	Le Plateau	Oui
91 - Essonne	Ris-Orangis	QN09144N	La Rénovation	Non
91 - Essonne	Ris-Orangis	QN09145N	Gare	Non
91 - Essonne	Sainte-Geneviève-des-Bois	QN09109I	La Grange Aux Cerfs	Non
91 - Essonne	Sainte-Geneviève-des-Bois	QN09110M	Les Aunettes	Non
91 - Essonne	Saint-Germain-lès-Arpajon	QN09146N	Pré Barallon	Non
91 - Essonne	Saint-Michel-sur-Orge	QN09101M	L'entre bois des roches	Non
91 - Essonne	Savigny-sur-Orge	QN09129M	Grand Vaux	Oui
91 - Essonne	Vigneux-sur-Seine	QN09132M	La Croix Blanche	Oui
91 - Essonne	Viry-Châtillon	QN09124M	Plateau - Grande Borne	Oui
95 - Val-d'Oise	Argenteuil	QN09503I	Champioux	Non
95 - Val-d'Oise	Argenteuil	QN09505M	Val D'Argent Nord	Non
95 - Val-d'Oise	Argenteuil	QN09506M	Val D'Argent Sud	Non

Département	Commune	Code_QP	Nom du quartier	NPNRU
95 - Val-d'Oise	Argenteuil	QN09507I	Champagne	Non
95 - Val-d'Oise	Argenteuil	QN09508M	Joliot Curie	Non
95 - Val-d'Oise	Argenteuil	QN09509M	Centre Ville	Non
95 - Val-d'Oise	Argenteuil, Bezons	QN09502I	Justice - Butte Blanche	Non
95 - Val-d'Oise	Argenteuil, Bezons	QN09504I	Brigadières - Henri Barbusse	Oui
95 - Val-d'Oise	Arnoville, Gonesse	QN09533M	Saint Blin	Non
95 - Val-d'Oise	Arnoville, Gonesse, Villiers-le-Bel	QN09532M	Carreaux - Fauconnière - Marronniers - Pôle Gare	Oui
95 - Val-d'Oise	Beaumont-sur-Oise	QN09542N	Boyenval	Non
95 - Val-d'Oise	Bezons	QN09510M	Delaune Masson Colomb	Non
95 - Val-d'Oise	Cergy	QN09511M	Axe Majeur - Horloge	Oui
95 - Val-d'Oise	Cergy	QN09540N	Les Linandes	Non
95 - Val-d'Oise	Cergy	QN09541N	Bon temps - Terroir	Non
95 - Val-d'Oise	Éragny	QN09512I	Les Dix Arpents	Non
95 - Val-d'Oise	Ermont	QN09537M	Les Chênes	Non
95 - Val-d'Oise	Ermont, Franconville	QN09520I	Mare Des Noues	Non
95 - Val-d'Oise	Franconville	QN09521I	Montédour	Non
95 - Val-d'Oise	Franconville, Ermont, Sannois	QN09525M	Bas Des Aulnaies - Carreaux Fleuris - Fontaine Bertin	Oui
95 - Val-d'Oise	Garges-lès-Gonesse	QN09530M	Terres de Garges	Non
95 - Val-d'Oise	Goussainville	QN09528M	Cottage Elargi	Non
95 - Val-d'Oise	Goussainville	QN09529M	Grandes Bornes Elargies	Non
95 - Val-d'Oise	Herblay-sur-Seine	QN09522M	Les Naquettes	Non
95 - Val-d'Oise	Jouy-le-Moutier, Vauréal	QN09517M	Les Toupets - Côte Des Carrières	Non
95 - Val-d'Oise	Montigny-lès-Cormeilles	QN09523M	Les Frances	Non
95 - Val-d'Oise	Montmagny	QN09518I	Les Lévriers	Non
95 - Val-d'Oise	Montmagny	QN09519M	Centre Ville	Non
95 - Val-d'Oise	Osny	QN09513M	Le Moulinard	Non
95 - Val-d'Oise	Persan	QN09538M	Le Village	Non
95 - Val-d'Oise	Pierrelaye	QN09524M	Clos Saint Pierre Elargi	Non
95 - Val-d'Oise	Pontoise	QN09514M	Marcouville	Oui
95 - Val-d'Oise	Pontoise	QN09515M	Louvrais	Non
95 - Val-d'Oise	Saint-Gratien	QN09539M	Les Raguénets	Non
95 - Val-d'Oise	Saint-Ouen-l'Aumône	QN09516M	Chennevières - Parc Le Nôtre	Non
95 - Val-d'Oise	Sarcelles	QN09531M	Lochères	Oui
95 - Val-d'Oise	Sarcelles	QN09534M	Rosiers Chantepie	Oui
95 - Val-d'Oise	Sarcelles	QN09535M	Village - Mozart	Non
95 - Val-d'Oise	Soisy-sous-Montmorency	QN09501M	Noyer Crapaud	Non
95 - Val-d'Oise	Taverny	QN09526M	Les Pins	Non
95 - Val-d'Oise	Taverny	QN09527M	Les Sarments Et Les Nérins - Jean Bouin	Non
95 - Val-d'Oise	Villiers-le-Bel	QN09536M	Village - Le Puits La Marlière - Derrière Les Murs De Monseigneur	Oui

4 Liste des QVA par département - Au 29/03/2024

Département	Commune	Code_QVA	Nom du quartier
75 - Paris	Paris-10e	1175019	Porte Saint-Denis, Porte Saint-Martin (Extension ZUS)
92 - Hauts-de-Seine	Boulogne-Billancourt	1192014	Square de l'Avre et des Moulineaux
92 - Hauts-de-Seine	Clamart	1192012	Le Plateau
92 - Hauts-de-Seine	Fontenay-aux-Roses	1192013	Les Blagis (Extension ZUS Fontenay-aux-Roses)
92 - Hauts-de-Seine	Rueil-Malmaison	1192010	La Fouilleuse
92 - Hauts-de-Seine	Rueil-Malmaison	1192015	Plaine Gare
92 - Hauts-de-Seine	Suresnes	1192011	Le Quadrant
93 - Seine-Saint-Denis	Drancy	1193037	Nord
93 - Seine-Saint-Denis	Le Pré-Saint-Gervais	1193051	Gabriel Péri/Centre/Séverine
93 - Seine-Saint-Denis	Villemomble	1193059	Trois Frères
93 - Seine-Saint-Denis	Villemomble	1193060	Benoni/Eustache
93 - Seine-Saint-Denis	Aulnay-sous-Bois	1193061	Chanteloup
93 - Seine-Saint-Denis	Le Blanc-Mesnil	1193062	Centre
93 - Seine-Saint-Denis	Neuilly-sur-Marne	1193068	Avenir
93 - Seine-Saint-Denis	Neuilly-sur-Marne	1193069	Primevères
93 - Seine-Saint-Denis	Épinay-sur-Seine	1193089	77, Avenue d'Enghien
93 - Seine-Saint-Denis	Noisy-le-Sec	1193093	Aviateurs
93 - Seine-Saint-Denis	Drancy	1193105	Centre-ville/Paul Vaillant Couturier/Marcel Paul
93 - Seine-Saint-Denis	Bagnolet	1193107	Les Coutures (Extension ZUS)
93 - Seine-Saint-Denis	Drancy	1193108	Pierre Semard
93 - Seine-Saint-Denis	Montreuil	1193111	Bas Montreuil Est
94 - Val-de-Marne	Alfortville	1194022	Quartiers Nord
94 - Val-de-Marne	Maisons-Alfort	1194058	Centre, Vert-de-Maison
94 - Val-de-Marne	Arcueil	1194039	La Vache Noire
94 - Val-de-Marne	Le Kremlin-Bicêtre	1194038	Barnufles
94 - Val-de-Marne	Gentilly	1194045	Reine Blanche
94 - Val-de-Marne	Gentilly	1194043	Frileuse
94 - Val-de-Marne	Gentilly	1194044	Victor Hugo
94 - Val-de-Marne	Cachan	1194048	La Plaine
94 - Val-de-Marne	Cachan	1194049	Coustet
94 - Val-de-Marne	Choisy-le-Roi	1194032	Groupe Brossolette
94 - Val-de-Marne	Choisy-le-Roi	1194083	Centre II (Extension ZUS)
94 - Val-de-Marne	Choisy-le-Roi	1194033	Allée Gabriel
94 - Val-de-Marne	Fontenay-sous-Bois	1194035	Jean Zay
94 - Val-de-Marne	Fresnes	1194050	Résidence Val-de-Bièvre
94 - Val-de-Marne	Fresnes	1194051	Vallée aux Renards/Les Groux
94 - Val-de-Marne	L'Hay-les-Roses	1194054	La Vallée aux Renards
94 - Val-de-Marne	Villejuif	1194067	Delaune
94 - Val-de-Marne	Ivry-sur-Seine	1194029	Mirabeau
94 - Val-de-Marne	Ivry-sur-Seine	1194030	Pierre et Marie Curie/Verollet (Extension Zus)
94 - Val-de-Marne	Villejuif	1194065	Pasteur
94 - Val-de-Marne	Villejuif	1194066	Vercors
94 - Val-de-Marne	Joinville-le-Pont	1194023	Leclerc
94 - Val-de-Marne	Maisons-Alfort	1194059	Les Juilliottes
94 - Val-de-Marne	Sucy-en-Brie	1194061	La Fosse Rouge
94 - Val-de-Marne	Valenton	1194076	Quartier Nord
94 - Val-de-Marne	Villejuif	1194063	Maurice Thorez
94 - Val-de-Marne	Villeneuve-le-Roi	1194089	Paul Bert (Extension ZUS)
94 - Val-de-Marne	Vitry-sur-Seine	1194010	Groult/Ferme Sud
94 - Val-de-Marne	Vitry-sur-Seine	1194082	Grand Ensemble Ouest (Extension ZUS)
77 - Seine-et-Marne	Champs-sur-Marne	1177014	Bois de Grâce
77 - Seine-et-Marne	Champs-sur-Marne	1177015	Rû du Nesles
77 - Seine-et-Marne	Combs-la-Ville	1177022	Les Brandons
77 - Seine-et-Marne	Combs-la-Ville	1177023	Cités Unies
77 - Seine-et-Marne	Combs-la-Ville	1177033	Icare
77 - Seine-et-Marne	Dammarié-les-Lys	1177009	La Justice
77 - Seine-et-Marne	Lieusaint	1177024	Le Mail des Pépinières/Les Pyramides
77 - Seine-et-Marne	Lognes	1177011	Mandinet Nord
77 - Seine-et-Marne	Lognes	1177012	Le Segrais
77 - Seine-et-Marne	Moissy-Cramayel	1177025	Noyet-Perrot
77 - Seine-et-Marne	Nandy	1177029	Les Bois
77 - Seine-et-Marne	Noisiel	1177018	Ferme du Buisson
77 - Seine-et-Marne	Roissy-en-Brie	1177032	Centre
77 - Seine-et-Marne	Savigny-le-Temple	1177034	Les Arcades
77 - Seine-et-Marne	Vert-Saint-Denis	1177030	La Ramonerie
77 - Seine-et-Marne	Vert-Saint-Denis	1177031	La Vallée de Bailly
78 - Yvelines	Achères	1178027	La Sablière/Le Champs de Villars
78 - Yvelines	Carrières-sous-Poissy	1178003	Les Trois Tours
78 - Yvelines	Carrières-sous-Poissy	1178004	Ronceray
78 - Yvelines	Mantes-la-Ville	1178013	Les Brouets

Département	Commune	Code_QVA	Nom du quartier
78 - Yvelines	Meulan	1178022	Cité Le Paradis
78 - Yvelines	Les Mureaux	1178005	Grand Ouest (en partie)
78 - Yvelines	Saint-Cyr-l'École	1178024	Gérard Philippe
78 - Yvelines	Saint-Cyr-l'École	1178025	La Fontaine Saint-Martin
78 - Yvelines	Saint-Cyr-l'École	1178028	Dreyfus
78 - Yvelines	Trappes	1178008	La Boissière
78 - Yvelines	Trappes	1178009	Millon/Boubas
78 - Yvelines	Trappes	1178030	Centre/Jean Jaurès
91 - Essonne	Athis-Mons	1191043	Le Val
91 - Essonne	Crosne	1191045	Maroc
91 - Essonne	Draveil	1191015	Brossolette
91 - Essonne	Étampes	1191001	Emmaüs/Saint-Michel
91 - Essonne	Fleury-Mérogis	1191019	Résidences
91 - Essonne	Juvisy-sur-Orge	1191028	Gare
91 - Essonne	Juvisy-sur-Orge	1191029	Debussy/Champagne
91 - Essonne	Juvisy-sur-Orge	1191030	Route Nationale 7
91 - Essonne	Montgeron	1191024	Gaston Mangin
91 - Essonne	Morsang-sur-Orge	1191031	Guérinière
91 - Essonne	Morsang-sur-Orge	1191032	Morlet
91 - Essonne	Morsang-sur-Orge	1191033	Lurçat
91 - Essonne	Palaiseau	1191038	Pileu/Larris
91 - Essonne	Ris-Orangis	1191025	Rénovation/les Oiseaux/Gare
91 - Essonne	Savigny-sur-Orge	1191026	Prés Saint-Martin
91 - Essonne	Viry-Châtillon	1191046	Côteaux de l'Orge (Extension ZUS)
91 - Essonne	Yerres	1191041	Tourelles
91 - Essonne	Yerres	1191042	Sablère
91 - Essonne	Les Ulis	1191021	Quartier Nord-Est
91 - Essonne	Morsang-sur-Orge	1191034	Louise Michel
95 - Val-d'Oise	Argenteuil	1195027	Volembert
95 - Val-d'Oise	Argenteuil	1195028	Cité du Tronc
95 - Val-d'Oise	Bezons	1195068	Tête de Pont (Extension de ZUS)
95 - Val-d'Oise	Cergy	1195004	Croix Petit/Chênes d'Or
95 - Val-d'Oise	Cergy	1195015	Justice
95 - Val-d'Oise	Cergy	1195033	Les Linandes
95 - Val-d'Oise	Deuil-la-Barre	1195023	Mortesfontaines
95 - Val-d'Oise	Deuil-la-Barre	1195067	Quartier de la Galathée (Extension ZUS)
95 - Val-d'Oise	Eaubonne	1195040	Les Dures Terres
95 - Val-d'Oise	Eaubonne	1195041	Le Mont d'Eaubonne
95 - Val-d'Oise	Fosses	1195042	Centre-ville
95 - Val-d'Oise	Gonesse	1195021	Clos Saint-Paul
95 - Val-d'Oise	Gonesse	1195022	Parc d'Orgemont
95 - Val-d'Oise	Jouy-le-Moutier	1195043	Les Eguerets/Jouannes
95 - Val-d'Oise	Montigny-lès-Cormeilles	1195037	La Tuile
95 - Val-d'Oise	Montigny-lès-Cormeilles	1195038	Gare
95 - Val-d'Oise	Montmagny	1195057	Barrage
95 - Val-d'Oise	Osny	1195046	La Ravinière
95 - Val-d'Oise	Persan	1195020	Les Fresnoys
95 - Val-d'Oise	Pontoise	1195018	Louvrais Cordeliers
95 - Val-d'Oise	Pontoise	1195017	Les Larris
95 - Val-d'Oise	Pontoise	1195058	Les Maradas
95 - Val-d'Oise	Sannois	1195029	Bellevue
95 - Val-d'Oise	Sannois	1195049	Le Moulin Vert
95 - Val-d'Oise	Sannois	1195059	Les Buissons
95 - Val-d'Oise	Soisy-sous-Montmorency	1195048	Les Noëlles
95 - Val-d'Oise	Taverny	1195052	Jean Bouin
95 - Val-d'Oise	Vauréal	1195054	La Bussie